

Nicolas Sarkozy et les « travailleurs sans-papiers » !!

Interrogé par Calvi sur le sort réservé aux « salariés sans-papiers » de la restauration, le président Sarkozy a précisé que les préfets devaient appliquer la loi et rien que la loi : une résonance médiatique ne pouvait entraîner une régularisation et créer une « aspiration » de nouveaux sans-papiers.

Mais quelle loi doit être appliquée ?

Volontairement pour noyer la question, pour tenter de caricaturer la situation, il a dit : « *on ne devient pas français parce qu'on travaille dans la cuisine d'un restaurant, aussi sympathique, soit-il* »

Ces sans-papiers ne demandent pas à devenir « français », ils demandent à être régularisés en leur situation administrative, à savoir, le droit de séjourner et de travailler en France.

Il est surprenant voire décevant qu'aucun des journalistes présents n'interviennent sur ce point et cela alors que le président a persisté en son erreur : il faut parler français etc.

Cette erreur surprend de la part d'un ancien ministre de l'intérieur et d'un ancien avocat !

Tout un chacun peut commettre une erreur surtout dans ce type d'épreuve qui ressemble à un grand oral !

Avec respect et fermeté, il eut été opportun qu'un journaliste réagisse et en particulier Calvi.

Il a fallu attendre la presse écrite de ce jour pour que cette « erreur » soit mise en avant !!

Nestor.